



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 6 décembre 2022, à 19 h 30, à la salle du conseil au 421, 4^e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**399, 2^e Rue
Lot 3 821 023 ptie**

Nature et effets : Cette demande vise à obtenir une dérogation afin de permettre qu'une entrée charretière soit située à moins de 7.5 mètres de l'intersection 2^e Rue et 6^e Avenue.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2022.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 17 novembre 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière